

TARIFS 2018

Applicables à compter du 1^{er} mars 2018

TARIFS NOMINÉS DES PRESTATIONS Du Lundi au Dimanche (De 7h à 20h)	Tarifs Nominaux TTC Tous \$ inc.	Après réduction d'impôt
ARRIÈRE AUTOMATÉ (Mouvements, voir 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, ...)		
ENTRÉE EN GARDE DE VOI		
Forfait - Forfait +		
Service dépassant l'arr plan d'arrêt (PFA, PO) - Garde d'attente	21,40\$	18,19\$
Service sans plan d'arrêt	22,50\$	19,29\$
Forfait deux heures - Aide à l'entretien - Service forfait	14,50\$	7,90\$
Forfait trois-quatre heures - Aide à l'entretien +	17,75\$	9,99\$
Forfait - Forfait +		
Contrat à durée déterminée annuel de 12 mois		
Forfait Forfait	19,00\$	16,00\$
1 Forfait + Forfait +		
Prestation supplémentaire ou exceptionnelle		
Forfait Forfait	24,20\$	20,00\$
Multiplicités (voir le document complémentaire)		
Initiative MAJ en complément des services de base (M, M, P)	Multiplicateur de 1,15	
Dimanches et jours fériés	Multiplicateur de 1,15	
Forfait et forfait	Multiplicateur de 1,05	
PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE		
Frais Minimums (accompagnement véhicule et personnel)	0,80 \$/hr	
Participation aux frais d'interurbain par déplacement	2,00\$	1,00\$
Règlement par CERS	0,00\$	1,00\$

Tous les tarifs et services sont en dollars canadiens (\$CAD)

Devis et visite à domicile gratuits

Modes de règlement acceptés : Prélèvement automatique, CERS, chèque, virement

Services d'entretien : 2 interventions de 2 heures par mois

Tous les services de CERS disponibles sur le territoire de la région

Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans ces tarifs